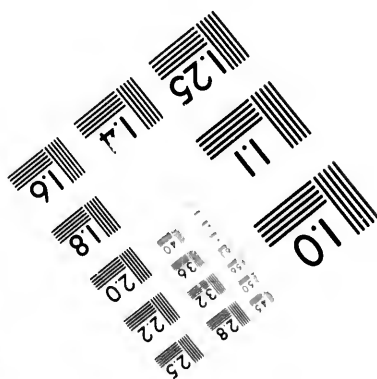
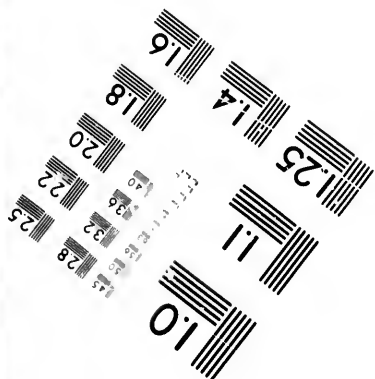
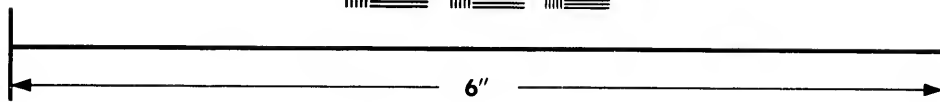
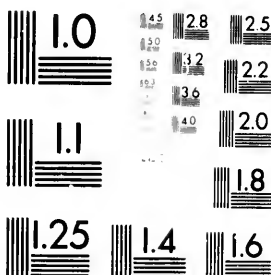


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

28
25
22
20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

01



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black!)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

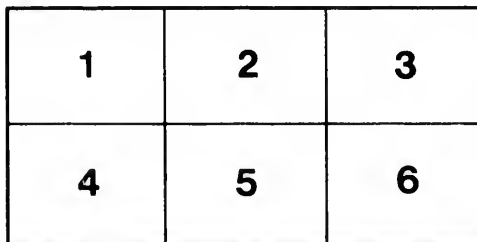
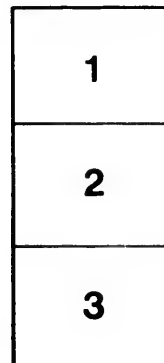
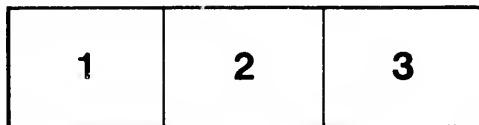
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

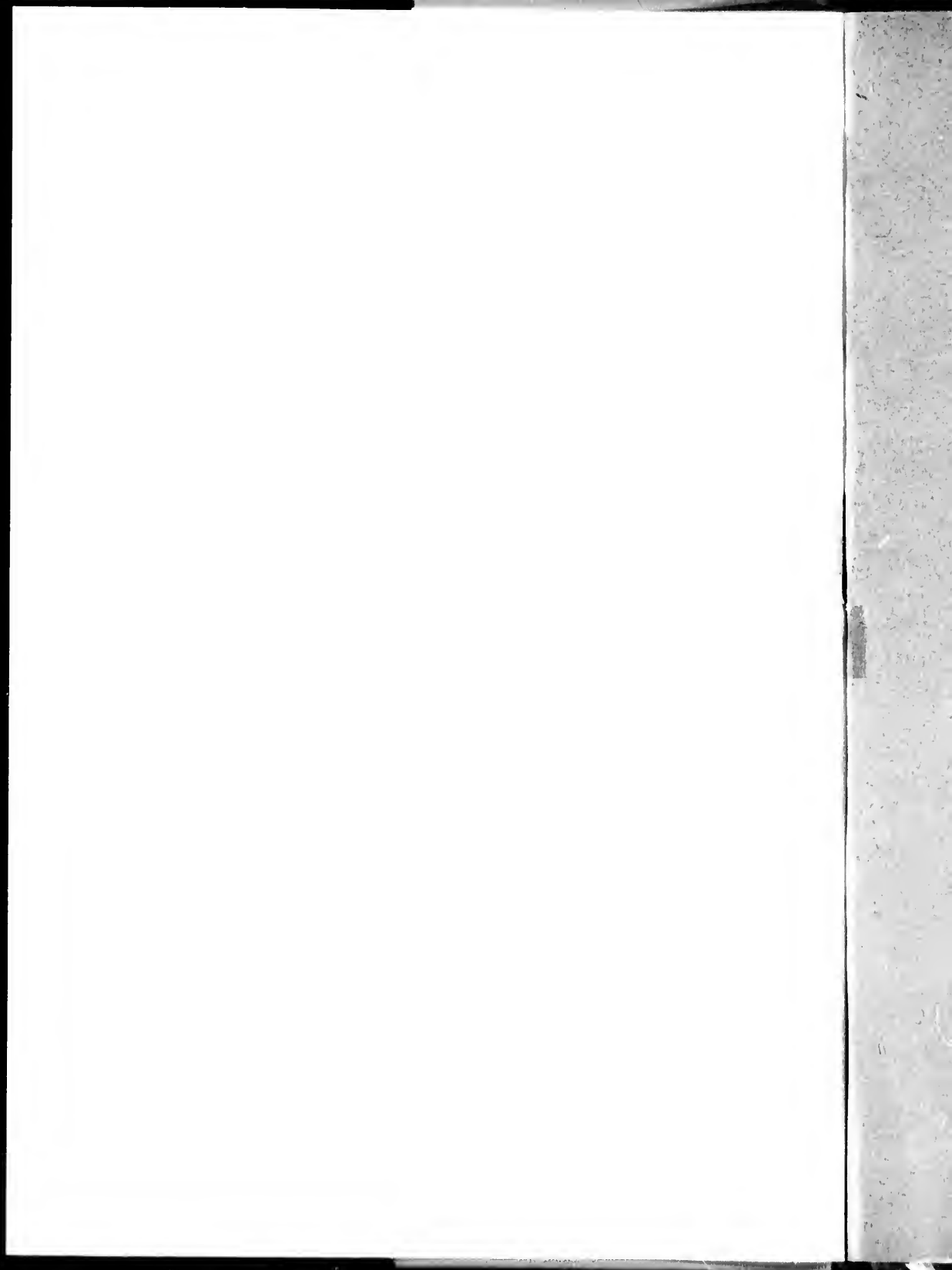
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ata

plure,
à



Notices biographiques

FASCICULE N° 2.

FRANCOIS
ET
PIERRE-FLORENT
BAILLAIRGE

(Enfants de Jean)

ARCHITECTES

SUPPLEMENT :
MARIE-ANNE BAILLAIRGE

(Fille de Jean) et son époux :

JOSEPH GIROUARD

père du patriote Jean Joseph-Girouard.

PAR

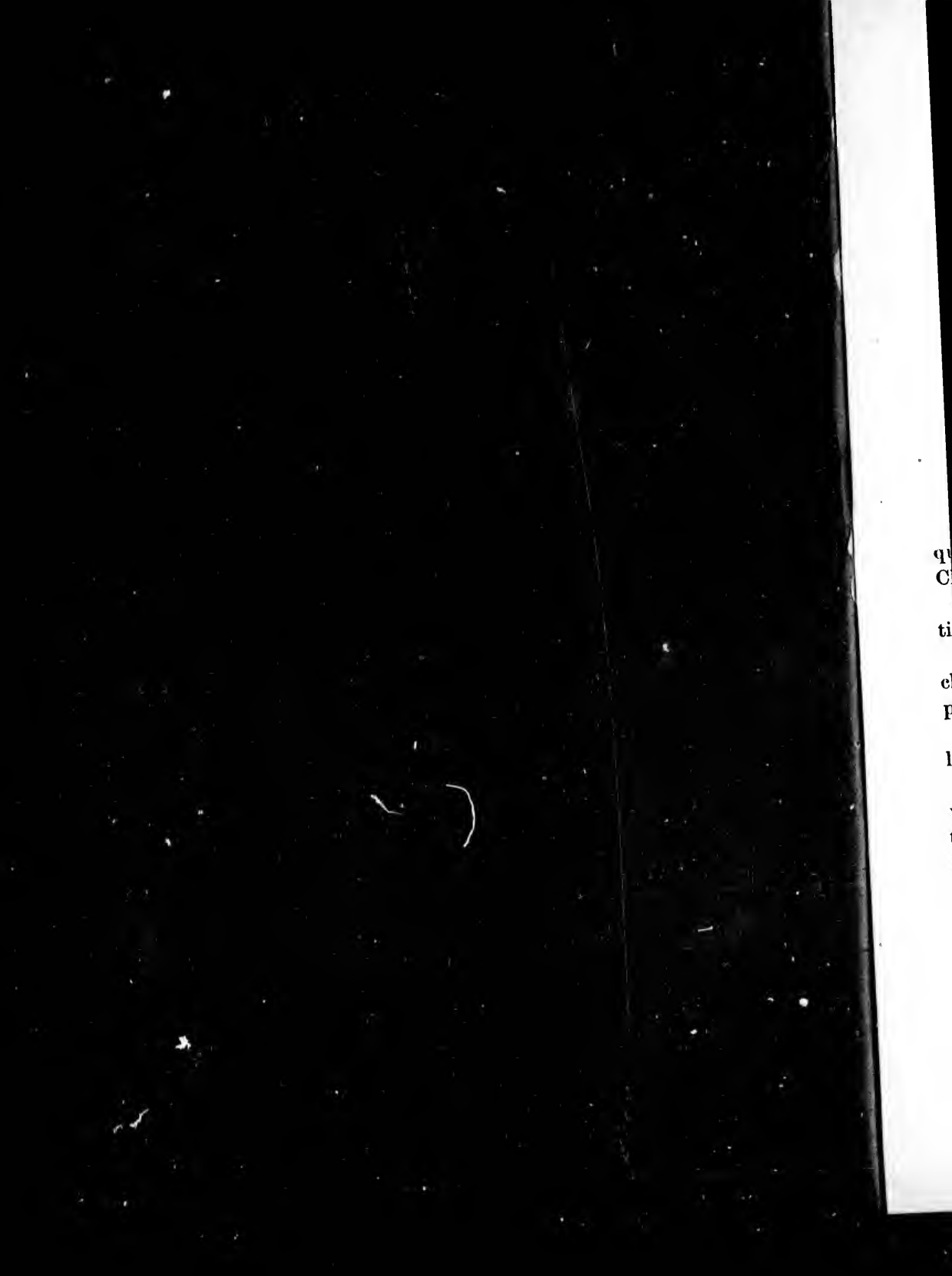
G. F. BAILLAIRGÉ

Ex député-ministre des travaux publics, petit-fils de
Pierre-Florent Baillaigé.

Bureaux de L'ETUDIANT, du COUVENT et de la FAMILLE

Joliette P. Q.

1891



qu
C
ti
el
P
l
y
t
s

CHAPITRE II

FRANÇOIS BAILLAIRGÉ

(7ème Enfant de Jean II et de Marie-Louise Parant),

° et

MARIE-JOSEPH-GENEVIEVE BOUTIN

son épouse

ARTICLE PREMIER

BIOGRAPHIE

François Baillairgé, né à Québec le 21 janvier 1759, était le quatrième fils de Jean II. Ses frères aînés, Jean-Joseph, Jean-Charles et Jean-Louis moururent en 1752, 1756 et 1759.

Il savait très bien la langue anglaise, et avait un goût particulier pour les beaux arts.

Son père le destinait à l'étude de sa profession, celle de l'architecture, de la statuaire, de la sculpture et de la peinture, peu connues alors dans le Canada.

Il l'envoya donc, le 29 juillet 1778, à Paris, pour y suivre les cours préparatoires ; il y arriva le 19 septembre suivant.

Il y fit son cours d'anatomie et suivit les cours publics au vieux Louvre, dans l'Académie royale de statuaire, de sculpture et de peinture ; son maître de sculpture était J.-Bte Stouf (1) l'un des premiers artistes de son temps.

Pendant son séjour à Paris, Jean II son père, lui envoya une procuration en date du 28 septembre 1779, pour retirer sa part de succession qui lui était due depuis la mort de son père Jean I, de sa mère Jeanne Bourdois et de sa sœur Marie.

(1.) Jean-Baptiste Stouf 1742-1826. Sculpteur, né à Paris, mort à Charenton. Elève de Slody et de Coustou, Membre de l'Académie en 1785, membre de l'Institut en 1817.

Après une absence de trois ans, il revint, le 26 août 1781, à Québec, avec une lettre de recommandation de l'Abbé Hody, au marquis de Lafayette, ainsi qu'une autre avec un certificat par François Sorbier de Villars, vicaire général, (à Paris,) de l'évêché de Québec, en Canada, dont copie est ici donnée, comme suit :

* * * *

Copie du "Certificat" daté à Paris, le 10 février 1781, par l'abbé F. Sorbier de Villars à François Baillaigé.

Nous François Sorbier de Villars, prêtre, directeur du séminaire des missions étrangères, à Paris, prieur et vicaire général de l'évêché de Québec, en Canada, certifions à qui il appartiendra, que le sieur François Baillaigé, né à Québec le vingt et un janvier, mil sept cent cinquante-neuf, fils de Jean Baillaigé et de Marie-Louise Parent, ses père et mère, est résidant à Paris, depuis le dix-neuf septembre, mil sept cent soixante-dix-huit, en qualité d'étudiant l'art de peinture et sculpture, chez monsieur Stouf, rue du Sèvre, faubourg Saint-Germain ; qu'il a suivi les cours publics au "Vieux-Louvre," dans l'Académie Royale de peinture et sculpture, qu'il est de bonne vie et moeurs, selon les témoignages qui nous ont été rendus de sa conduite et qu'il a toujours fait profession de la religion catholique, apostolique, et romaine.

C'est pourquoi, comme l'intention du dit sieur François Baillaigé est de retourner incessamment à Québec, nous avons l'honneur de le recommander à tous messieurs les officiers et à toutes les autres personnes dont la protection et le secours pourraient lui être nécessaires.

Fait à Paris, le dix du mois de février l'an mil sept cent quatre-vingt-un ; et à ce présent certifficat nous avons apposé le cachet des armes de notre susdit Séminaire.

VILLARS, Ptre.

Ici est le cachet.

X

* * * *

La lettre de recommandation par l'abbé Hody, n'a pu être reproduite ici, l'original ayant été détruit par l'insouciant Thomas, fils de François, pour allumer sa pipe.

François exerça son art avec honneur et succès ; on voit encore, en 1890, plusieurs des statues qu'il a faites, à Québec et dans diverses églises du diocèse. Il excella surtout dans les ornements intérieurs des églises ; celles de Saint-Joachim, de Saint-Jean-Port-Joli, et plusieurs autres, lui sont redevables de leurs chaires, bancs-d'œuvre, tabernacles, baldaquins et autres pièces de sculpture.

Il entendait parfaitement toutes les parties de l'architecture, et ses constructions, si elles ne sont pas élégantes, ne le cèdent à aucune autre, sous le rapport de la régularité et surtout de la solidité.

Il s'allia, le 9 janvier 1787, à Marie-Joseph-Geneviève fille de Jean-Baptiste Boutin et de Marie-Joseph Gaulin, tous deux de Louisbourg, mais domiciliés à Québec, depuis la reddition de cette forteresse. Le père de madame François Baillaigé était natif de Moncalve dans le Montferrat en Piémont, Italie ; il s'était établi à Louisbourg où il servait dans l'armée française ; la mère était native de Saint-François, île d'Orléans.

Le contrat de mariage fut passé le 7 janvier et signé par Louis Gordien D'Aillebout, sieur de la Cuisy, Alexis Monjon, Sieur François Valière et sieur Chrétien, chirurgien, en qualité d'amis des futurs époux. Louise Boutin sœur de celle qui devait se marier, signa aussi le contrat, avec elle et François.

* * * *

Marie-Joseph-Geneviève Boutin, nous dit M. Girouard, son neveu, était une très belle personne ; son portrait en craie rouge, dessiné par son mari, est depuis plus de trente ans, en la possession de Louis de Gonzague Baillaigé, l'avocat, qui en a hérité en 1859, après la mort de son cousin Thomas, fils de François.

Elle était née à Louisbourg où elle fut baptisée, le 28 novembre 1752. Cette ville, l'ancienne capitale et forteresse du Cap-

Breton, tomba aux mains des Anglais, quelques années ensuite, après un siège de 50 jours.

Nous citerons ici ce que nous avons déjà publié au sujet de ce siège dans une brochure intitulée "Le Canada de l'Atlantique au Pacifique et à la Mer Polaire, etc."

"En mai, 1756, le gouvernement français, ému sans doute par le traitement inique des Acadiens, dont 7000 avaient été déportés de l'Acadie (Nouvelle Ecosse) en 1755, déclara la guerre à l'Angleterre."

"De bonne heure, en mai, 1758, l'amiral Boscawen arriva à Halifax rendez-vous des forces anglaises, d'où il fit voile peu à près, pour Louisbourg où il arriva le 2 juin, avec une flotte de 151 vaisseau, portant une armée de 14,000 sous les généraux Amherst, Whitmore et Wolfe."

"Louisbourg se rendit le 26 juillet 1758."

"La forteresse renfermait 232 pièces de canons, 18 mortiers et une grande quantité de provisions et de munitions."

"La population de la ville, outre les troupes, était de 5000 âmes."

"La garnison avant le siège, comptait 2500 hommes de troupes régulières, 500 miliciens, 340 canadiens et sauvages."

"Les officiers, soldats et citoyens, au nombre de 5637 personnes, furent envoyés : les premiers en Angleterre, et les derniers en France."

Jean-Bte Boutin, après le siège de Louisbourg, réussit à s'évader ; fit embarquer sa femme et ses deux filles à bord d'un bateau pêcheur et se rendit avec elles à Québec.

Marie-Joseph-Geneviève n'avait alors que cinq ans et deux mois ; elle est décédée à Québec avant 1813, laissant un fils unique, Thomas, dont il sera question plus tard.

* * * *

Lorsque le prince Edouard, duc de Kent, père de la reine Victoria, arriva à Québec, en août 1791, François Baillairgé alla lui rendre visite ; son altesse le reçut avec beaucoup de bienveillance et lui fit exécuter plusieurs ouvrages d'art pour lui-même. Tant que le prince vécut à Québec, il fréquenta habituellement l'atelier de l'artiste.

Dans une circonstance, à la demande de son altesse, il donna avec le concours de ses amis messieurs Panet, Lelièvre, Montmolin, Mountain et autres, une représentation dramatique, qui eut lieu dans les casemates près de la porte St-Louis.

J. J. Girouard, dans ses notes manuscrites de 1853, au sujet de la famille, dit : " Je me rappelle, étant enfant, avoir vu dans son atelier, la statue du prince Edouard sur la proue d'un navire, ayant à ses pieds, deux " Renommées," en peinture, dont le dessin est entre les mains de son neveu L. de G. Baillaigé."

* * * *

On lui doit le " Palais de Justice " qui a été détruit par un incendie vers 1878 ; cet ancien édifice avait une longueur de 120 pieds et une largeur de 87, avec un avant-corps de 55 sur 10 et une hauteur de 55 pieds sur la façade qui était en pierre de taille.

L'emplacement où il était erigé, est au coin de la rue St-Louis et de la " Place d'armes," près de la cathédrale anglicane et forme partie du terrain qui appartenait aux Pères Récollets sous Louis XIII, 1615-1643, Louis XIV, 1643-1715, et sous Louis XV, jusqu'à la cession du Canada en 1760, et pendant 36 ans après la cession. Le gouvernement anglais s'empara de ce terrain et de celui de la " Place d'armes", après l'incendie du couvent et de l'église des Récollets, sur cette partie de leur propriété, en 1796.

Avant la construction de l'ancien palais de justice, on tenait les assises dans l'ancien collège des Jésuites, en face de la Cathédrale ; les pierres de taille qui encadraient les portes de la cour, se trouvent aujourd'hui dans la nouvelle bâtisse du Séminaire dont elles encadrent la porte faite au premier étage de cette bâtisse qui fait face au Vieux-Séminaire.

De 1884 à 1889, le gouvernement provincial a fait démolir ce qui restait de l'ancien palais de justice et en a fait construire

un autre, au même endroit ; c'est un très bel édifice, à trois étages avec soubassement, le tout en pierre de taille.

* * * *

La " Vieille Prison " de Québec, érigée en 1809-1810, entre les rues St-Anne, St-Angèle et Dauphiné, suivant les dessins de François Baillairgé, est un édifice d'une solidité à toute épreuve, dont l'apparence extérieure, indique que c'était vraiment une prison. L'architecture moderne tombe assez souvent dans le défaut contraire ; une cour de justice peut bien avoir l'apparence d'un palais, puisque l'on dit bien " le palais de justice," mais on ne dira jamais " le palais de prison." (1) La Vieille Prison est en maçonnerie de pierre à trois étages et mesure 140 par 42 pieds, à part de l'avant corps et des ailes. Le modèle en bois, qui a servi à la construction de cette prison, est encore dans le grenier de la maison occupée par L. de G. Baillairgé sur la rue Ferland.

Au-dessus de la porte d'entrée de la " Vieille Prison," on lisait l'inscription :—

OLD DISTRICT JAIL, QUEBEC.

A. D.

MDCCCX

L. A. GEORGIO III.,

Prov. Gub. D. D. J. H. Craig, Bi. Eqte.,

*"Carcer iste bonos a pravis,
Vindicare possit."*

Voir le précis historique des édifices du gouvernement, par G. F. Baillairgé, dans le rapport des travaux publics de 1867, appendice 23.

(1.) Selon l'expression de M. Girouard.

Une nouvelle prison, ayant été construite, sur les Plaines d'Abraham, de 1860 à 1867, sous Charles Baillairgé, frère de ce dernier, devenu subséquemment l'ingénieur de la cité de Québec, et dont il sera parlé, plus tard, la vieille prison fut vendue, le 16 octobre 1861, pour \$12,000, aux syndics du collège Morin qui en prirent possession, le 8 août 1867. Elle avait coûté \$60,000 au gouvernement.

* * * *

Le " Baldaquin " de la cathédrale (basilique) de Notre-Dame de Québec, est dû à la pensée hardie de notre artiste. Son père, Jean II, en avait entrepris l'exécution, mais l'on ignore s'il y travailla ; quoique cet ouvrage soit une licence en architecture, on le considère comme un des plus beaux morceaux de ce genre, en Amérique.

On dit que François, après avoir terminé son œuvre, constata que son profit net avait été de quatre francs, par jour : Artistes d'aujourd'hui, dit M. Girouard, que cela vous encourage, et si parfois le ciseau ou le crayon vous tombe des mains, allez sous les voûtes de l'ancienne cathédrale de Québec, pour retremper votre courage, à la vue de son " Baldaquin," et à la pensée qu'il évoquera.

C'est encore au ciseau de François que l'on doit les quatre statues, chaque côté du maître-autel et les deux qui sont en haut du " Baldaquin " ; la statue de la Ste-Vierge qui est au-dessus de l'autel, et celles de l'un des deux anges, chaque côté de la Ste-Vierge, lui sont dues aussi, l'autre étant venue probablement d'Europe.

Voici ce qu'en dit l'abbé J. F. X. Baillairgé, (un des neveux de François, et économiste du séminaire de Québec, de 1848 à 1880, dans une note en date du 22 mars 1859, entre les mains de G. F. Baillairgé, son neveu.

" Les deux statues qui sont dans la chapelle Ste-Famille, sont d'Europe et viennent des Jésuites ; la statue de la Ste-Vierge, au-dessus de l'autel, vient aussi d'Europe, ainsi qu'un des de deux anges qui sont de chaque côté ; l'autre est dû au ci-

seau de Thomas le fils de François ; quant aux deux statues de la chapelle Ste-Anne, elles ont été faites aussi par Thomas.”

* * * *

François ayant été nommé trésorier de la cité de Québec, vers 1812 céda son atelier à son fils Thomas, et remplit les fonctions de son nouvel état, sous les magistrats, jusqu'en 1832, ou environ.

(De 1817 à 1833, et probablement auparavant, les affaires municipales de la cité furent administrées par des magistrats. La cité fut incorporée seulement en 1832, en vertu de l'acte I Guillaume IV, chap. 52., et le conseil municipal ne fut organisé qu'en 1833).

Son frère Pierre-Florent, auquel il avait succédé, avait rempli ces fonctions depuis 1808 jusqu'au temps de la maladie dont il mourut, le 9 décembre 1812 ; Flavien le fils de ce dernier, fut employé comme assistant de son oncle François, de 1820 à 1832, dans le bureau du trésorier de la cité, qui existe encore dans la maison actuellement occupée par L. de G. Baillairgé.

* * * *

L'appréciation des œuvres de François Baillairgé, en sa qualité d'architecte et de sculpteur, est en partie celle de son neveu J. J. Girouard qui était excellent juge et l'avait bien connu.

Voici ce qu'il en dit, quant à sa qualité d'artiste-peintre :

“ Quand à la peinture, ce n'était pas son principal talent ; on voit pourtant quelques-uns de ses tableaux où le dessin est assez correct ; mais il n'entendait pas le clair-obscur et son coloris laissait à désirer ; aussi ses peintures étaient-elles faites avec de l'ocre ou de la craie rouge dont on se servait ordinairement en ce temps là où les couleurs à l'huile étaient très rares et très coûteuses dans le Canada.

* * * *

Il mourut à Québec vers 1832 ; sa femme, est morte vers

1813 ; Thomas, leur fils, suivit la profession de son père, comme on le verra dans sa biographie.

Lorsque François est mort, il habitait, avec son frère Pierre-Florent, la maison qu'il fit construire pour sa résidence et son atelier, sur la rue qui portait son nom auquel on a substitué, sans raison suffisante, celui de Ferland ; il eut été plus rationnel de donner le nom de ce prêtre distingué à une nouvelle rue de plus grande importance dans une autre partie de la ville.

Partie de la maison était occupée par l'atelier d'imprimerie du *Canadien*, lorsque Sir James Craig, gouverneur général du Canada, supprima ce journal dont il fit enlever les presses par des soldats, le 17 mars 1810. La raison de cet acte arbitraire et les incidents qui s'en suivirent, sont relatés dans les biographies de Pierre-Florent et de Louis de Gonzague Baillargé son fils, l'avocat, qui vit actuellement.

La maison construite par François, existe encore et est occupée en partie par l'avocat Baillargé et autres membres de la famille ; elle est en pierre à deux étages et d'une grande solidité ; ses murs ont une épaisseur d'environ 3 pieds au second étage ; elle est aussi solide aujourd'hui que lorsqu'elle fut d'abord construite, il y a près d'un siècle.

ARTICLE DEUXIÈME

DOCUMENTS DIVERS

EXTRAIT DE BAPTEME DE FRANCOIS BAILLARGE

Extrait des registres, des baptêmes, mariages et sépultures, de la paroisse de Québec, en Canada, pour l'année 1759.

21 janvier 1759. Le vingt et un janvier mil sept cent cinquante-neuf par nous vicaire, a été baptisé François né le même jour du légitime mariage du sieur Jean Baillargé et de Marie Louise Parent son épouse ; le parrain a été le sieur Louis Robin, et la marraine Dlle Charlotte Robin, soussignés avec le père.

L. ROBIN,
CHARLOTTE ROBIN,
J. BAILLARGÉ.

(PHILIPPE-JOSEPH) VIZIEN,
Vicaire.

17 juillet 1778. Je soussigné, curé de Québec, certifie que l'extrait ci-dessus est entièrement conforme à l'original. Québec le dix-sept juillet mil sept cent soixante et dix-huit.

AUG. D. HUBERT, Ptre.,
Curé de Québec.

Certificat de bonnes mœurs, a Francois Baillarge.

1 juillet 1778. Ego infra scriptus rector Ecclesiæ parochialis Quebecensis omnibus ecclesiarum pastoribus, caeterisque Christi fidelibus notum facio Franciscum Baillargé præsentium latorem, parochianum meum, moribus esse commendabilem, fidelemque cultorem religionis Christianæ, Catholicæ et Romanæ; nec ullo censurarum Ecclesiasticarum vinculo irretitum, quominus Ecclesiæ sacramentis vivus, et sepulturæ christianæ mortuus participare possit: quapropter hunc habebitis piis misericordiæ operibus commendatum, quales decet christianos.

Datum Quebecensi sub signo nostro, die julii 17, an : 1778.

AUGUSTE-DAVID HUBERT,
Rector Queb.

Nous, Jean Olivier Briand, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St-Siège Apostolique, Evêque de Québec, etc., etc., etc., attestons à tous qu'il appartiendra que l'extrait de l'autre part est véritablement signé du sieur Aug. D. Hubert, prêtre, curé de la paroisse de Québec, et que foi entière doit y être ajoutée hors et en jugement.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et la signature de notre secrétaire.

† J. Ol. Evêque de Québec.

Par Monseigneur

EM. ANT. L..... Secrétaire.

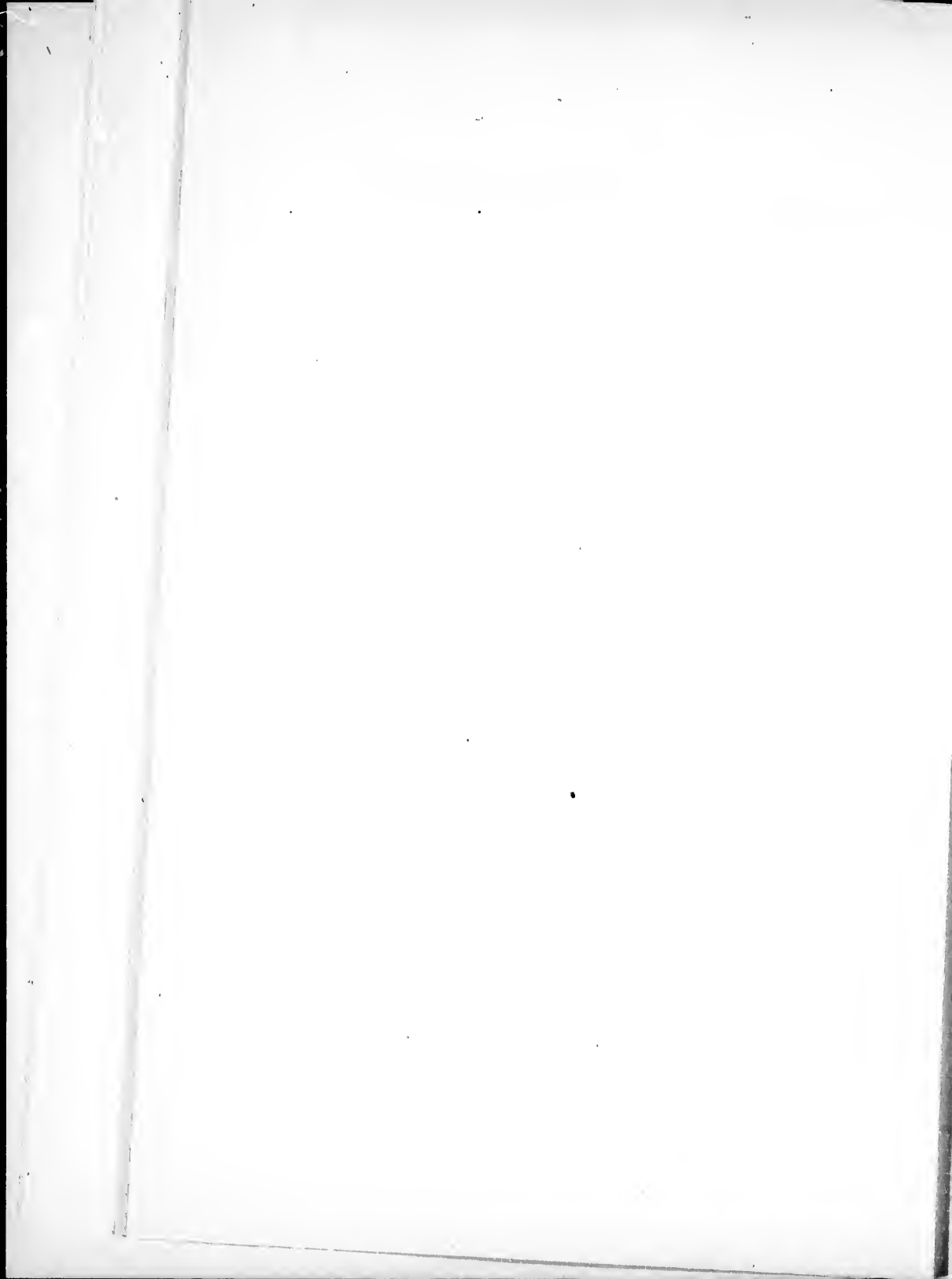
Procuracion qui autorise François Baillaigé à retirer, en Poitou,
la succession de Jean Baillaigé I et de Jeanne Bour-
dois, père et mère de Jean Baillaigé II
et de Marie sa sœur.

(28 septembre 1779)

Nous ne citerons pas cette longue pièce. Jean Baillaigé II autorise François, son fils, à retirer en France, la succession, de Jean Baillaigé I, son père, de Jeanne Bourdois, sa mère et de Marie, sa sœur ; il lui impose, en même temps, l'obligation de remettre à Pierre, son frère, les deniers nécessaires pour la rétribution de soixante-dix messes de requiem, dont vingt pour le repos de l'âme de chacun de ses père et mère, (Jean Baillaigé I et Jeanne Bourdois), et dix pour chacun de ses frère et sœurs décédés, (Jacques, Marie et Antoinette) ; il impose en outre à François, l'obligation de remettre à sa tante Jeanne, (sœur survivante de Jean II), la cinquième partie des hardes et linges de feue Marie Baillaigé.

Cette *procuracion* est signée par Jean Baillaigé II ; suivent les signatures des notaires A. Panet et Berthelot Dartigny ; elle est certifiée par P. Panet, J. P. C., et Thos. Dunn, J. P. C., juges en la cour des plaidoyers communs du district de Québec.

François, pendant son séjour, à Paris, échangea plusieurs lettres avec son oncle Pierre et paraît avoir fait un voyage à Poitiers, au sujet de la succession mentionnée dans la *procuracion*. Son père lui avait cédé ses droits d'héritage alors, en France, dans le but de l'aider à payer les frais de ses études à Paris, mais François revint à Québec, sans avoir, apparemment rien obtenu.



**Contrat de mariage de François Baillairgé et de mademoiselle
Josephte Boutin de Piémont.**

(7 janvier 1787.)

Pardevant les Notaires Public a Québec

y résidens soussignés, furent présents, Mr. François Baillairgé, Mtre sculpteur et peintre demeurant en cette ville, stipulant pour Lui et en son nom d'une part, et dame Marie Josephte Gaulin demeurant en cette ville, assistante demoiselle Josephte Boutin de Piémont, ce stipulant pour elle et en son nom, d'autre part. Lesquels du consentement et agrément de leurs parents et amis, pour ce assemblés, c'est à savoir de la part du sieur François Baillairgé, du sieur François Valière, de Monsieur Gordien Daillebout sieur de Cuisy, Ecuyer, ses amis. Et du côté de demoiselle Josephte Boutin de Piémont, sa sœur (1), et le sieur Alexis Monjon, et monsieur Chrétier, chirurgien, demeurant en cette ville, ses amis, ont fait les traités et conventions de Mariage qui en suivent, c'est à savoir, que les dits sieur François Baillairgé, et Delle Josephte Boutin de Piémont, ont promis et promettent se prendre l'un et l'autre par nom et loi de mariage et icelui faire célébrer. en face de notre mère la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, le plus tôt que faire se pourra et qu'avisé sera entre eux leurs dits parents et amis, pour être, comme seront les dits futurs époux, uns et communs en tous biens meubles, conquêts, immeubles qu'ils feront, pendant et constant leur future communauté qui sera régie et gouvernée, suivant et au désir de la coutume de Paris, suivie en cette Province, dérogeant à toute coutume, à ce contraire, sans néanmoins être tenue des dettes l'un de l'autre faites et créés, avant leur futur mariage et si aucunes il y a, elles seront payées et acquittées par celui ou celle de qui elles procéderont et sur son bien, sans que l'autre, ni ses biens en soient tenus. Se prennent les dits sieur et demoiselle future épouse aux biens et droits à chacun d'eux appartenant, échus et à échoir.

En considération du futur mariage, le dit sieur futur époux à doué et doue la dite demoiselle, sa future épouse, du douaire coutumier, ou de la somme de trois milles livres, ou schelings de vingt sols de douaire préfix à prendre et percevoir par la dite demoiselle future épouse sitôt que douaire aura lieu et sans qu'elle soit tenue d'en faire deman. de en justice, pour le quel douaire, les biens du futur epoux seront, de ce jour hypothéqués; le préciput sera égal et réciproque, entre eux, de la somme de mille livres ou schelings de vingt sols, à prendre et percevoir par le survivant d'eux, en argent comptant, ou la dite somme en meubles de la future communauté suivant la prisée de l'inventaire qui en sera faite, hors part et sans crûe, ensemble ses linges,

(1) Melle Louise Boutin de Piémont.

hardes à son usage, son lit et chambre garnie, telle qu'elle se trouvera alors ; la future ses bagues et bijoux, le futur époux son atelier, modèle et statue qu'il se trouvera alors, c'est-à-dire outils servant à ses dits ouvrages à la boutique entière de sculpture.

Arrivant la dissolution de la future communauté par mort ou autrement, il sera loisible à la future épouse d'accepter icelle ou y renoncer, et dans le cas de renonciation elle reprendra franchement et quittement tout ce qu'elle aura apporté en icelle, et tout ce qu'elle justifiera avoir eu par succession, donation legs ou autrement, ensemble ses douaires et préciput, lit et chambre garnie telle que dessus, sans que pour ce, elle soit tenue ni obligée à aucune dette ni hypothèque de la future communauté quoi qu'elle y eut consenti, y eut parlé, s'y fut obligée, on y eut été condamnée, au quel cas elle en sera garantie et indemnisée sur les biens du dit sieur futur époux, pour sûreté et garantie de la dite indemnité. Les biens du dit futur époux, seront de ce jour hypothéqués pour la dite indemnité. Car ainsi sont les dites parties convenues entre elles. Promettant, etc., obligé, etc., renonçant, etc. fait et passé à Québec en la maison et demeure de la future épouse, l'an mil sept cent quatre-vingt-sept, le septième janvier, après-midi, et ont les parties signé à l'exception de madame Gaulin, qui a déclaré ne le savoir de ce enquis, lecture faite (— Ainsi qu'il est porté à la minute restée en l'étude du notaire soussigné, approuvé un mot en marge comme bon).

J. PINGUET.

Notre.

CINQUIÈME GÉNÉRATION (Suite)

CHAPITRE TROISIÈME

PIERRE FLORENT BAILLAIRGE

(Huitième enfant de Jean II et de Marie-Louise Parant (1)
de Charlesbourg.)

et

MARIE-LOUISE CUREUX DE ST-GERMAIN.

(son épouse.)

ARTICLE PREMIER

PIERRE FLORENT BAILLAIRGÉ

Pierre Florent né à Québec le 28 juin 1761, fut, suivant l'antique usage des familles françaises, celui des enfants destiné à la prêtrise ; car chaque chef de famille aspirait à l'honneur et au privilège d'avoir un prêtre parmi ses enfants.

Il fait son cours d'études au séminaire de Québec où il prend la soutane, le 16 août 1784, et commence l'étude de la théologie.

Le 25 septembre suivant, ses supérieurs l'envoient au séminaire des Sulpiciens à Montréal, pour y suivre les cours de théologie et pour y enseigner les belles-lettres.

Ayant eu des difficultés avec le révérend Curateur de la Blaiserie, premier supérieur de cette maison, il en part, le 12 mars 1785, arrive à Québec, au bout de huit jours, et annonce à sa famille qu'il a renoncé à ses études théologiques.

Jean Baillairgé son père fut mécontent de cette décision.

(1) Plusieurs écrivent "Parent."

Il faut cependant faire de nécessité vertu et ne pas forcer la vocation des enfants ; Pierre Florent fut installé dans l'atelier de son père et y travailla pendant treize ans.

Le 24 novembre 1789, il épousa Marie-Louise Cureux de St-Germain, personne très distinguée et bien instruite, fille d'un capitaine de la marine marchande, rentier de la basse-ville.

Ses études théologiques étant peu propres à son nouvel état il abandonne l'architecture en 1807, pour la place de trésorier de la ville de Québec, sous le régime des magistrats, place qu'il occupa jusqu'à son décès.

Il était l'ami et le compagnon de classe de l'ancien juge Pierre Bédard, et l'un des collaborateurs du "Canadien" de 1807 à 1810, ce journal avait été fondé, le 22 novembre 1806.

Le "Canadien" qui était habilement rédigé, avait attaqué sévèrement la politique imposée par Sir James Craig, à la chambre d'assemblée, depuis 1807 ; le journal réclamait la liberté constitutionnelle telle que reconnue et pratiquée en Angleterre.

Le 17 mars 1810, une escouade de soldats, armée d'un mandat d'arrêt émané par le juge en chef Sewell, et accompagné par un magistrat, entra dans l'imprimerie, s'empara des caractères, des presses et du papier, qui furent transportés aux voûtes de la cour de justice.

L'imprimeur Lefrançois fut emprisonné, et trois jours plus tard on se saisit de M.M. Bédard, Taschereau et Blanchet, les propriétaires, que l'on retint prisonniers, le premier, pendant plusieurs mois et les deux autres, pendant plusieurs jours, en leur refusant arbitrairement tout procès.

Lors de l'emprisonnement du juge Bédard, en mars 1810, on donna l'ordre à Pierre-Florent, de le suivre à la prison.

Marie-Félicité, sa fille aînée, vivement alarmée, s'empressa de brûler tous les manuscrits de son père qui, à son retour, en fut très mécontent.

Il était resté toute la nuit dans l'attente, mais M. Young, l'un de ses amis et un des magistrats, alors en faveur auprès de Sir James Craig, fit suspendre l'émanation du mandat d'arrêt.

On voit encore dans la maison de la famille Baillaigé, sur

la rue Ferland, la chambre où fut placée la première presse du "Canadien," et la porte qui fut enfoncée à coups de baïonnettes, par les soldats, et par laquelle ils passèrent pour enlever la presse et le matériel de l'imprimerie. Une partie cependant des caractères et des cases avait été mise en sûreté dans le grenier et fut plus tard expédiée à M. Etienne Parent, l'un des rédacteurs du "Canadien." (1)

Pierre-Florent n'était pas poète, mais faisait des vers ou plutôt des bouts-rimés, sur la politique du jour; l'on dit que c'est à la suite de la publication d'une de ses chansons du jour de l'an, que Craig fit saisir le "Canadien." On sait qu'à cette époque, la chanson du jour de l'an, avait toujours trait à la politique du jour.

Il avait beaucoup de talent pour la musique et avait la réputation d'être un des meilleurs musiciens de la ville.

Le 18 juin 1812, la guerre fut déclarée par le Congrès des Etats-Unis à l'Angleterre; cet événement fut annoncé à Québec le 24. A cette occasion, Pierre Florent fut nommé capitaine des miliciens Canadiens, charge qu'il remplit avec beaucoup de régularité. (2)

Pierre-Florent ayant eu à faire, en sa qualité d'architecte, un voyage en campagne pour l'inspection d'une église, il y prit une échauffaison qui le conduisit au tombeau.

Il mourut à Québec le 9 décembre 1812.

On l'enterra, avec les honneurs dus à son rang de capitaine.

ARTICLE DEUXIÈME ●

MARIE-LOJISE CUREUX DE ST-GERMAIN.

Elle était la fille aînée du capitaine Antoine Cureux de St-Germain et de Marie-Louise Gouin, et naquit à Québec, le 15 avril 1770.

(1.) Etienne Parent, après 1867, est devenu sous-secrétaire d'état du gouvernement fédéral à Ottawa.

(2) L'Angleterre coalisée avec les autres puissances de l'Europe, luttait alors contre Napoléon qui fut enfin vaincu par les Anglais et les Prussiens à la bataille de Waterloo (petit village de Belgique) le 18 juin 1815, grâce à l'inaction de Grouchy, à qui Napoléon attribua son désastre.

Elle n'eut qu'un frère, Antoine, qui est né et décédé en 1771, et qu'une sœur, Marie-Angélique, (1).

Son père Antoine était fils de Louis-Antoine et de Marie Laroche ; sa mère Marie-Louise baptisée 15 décembre 1740, était fille de Joachim Gouin, de Ste-Anne-de-la-Pérade et de Marie-Elisabeth Rivard Montendre, (2), des Grouindines.

Lorsque Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil-Cavagnal était gouverneur de la Nouvelle-France, de 1755 à 1760, le capitaine Antoine commandait des navires marchands qui voyageaient entre le Canada et la France ; il continua de naviguer, pendant une trentaine d'années après la capitulation de Québec (18 septembre 1759), jusqu'à l'époque du mariage de Marie-Louise, 24 novembre 1789 ; ayant alors atteint l'âge de cinquante-quatre ans, il abandonna la mer et vécut de ses rentes dans sa maison sur la rue Sault-au-Matelot de la basse-ville de Québec. (3).

(1) **Marie-Angélique Cureux de St-Germain**, sœur de Marie-Louise, née 30 septembre 1778, épousa Louis-de-Gonzague Berthelot, un des officiers de la Banque de Québec, vers 1805 ; elle est décédée à Québec, le 30 juin 1829, laissant trois enfants :—

Marie-Emérance qui épousa le Dr. George-Stanislas Badeau des Trois-Rivières, le 3 novembre 1836.

Julie-Geneviève, qui ne s'est pas mariée et qui est décédée chez le Dr. G. S. Badeau son beau-frère, le 3 décembre, 1873.

Et Louis-Flavien qui épousa Jeanne Mason, nièce de l'archevêque Pierre-Flavien Turgeon de Québec, le 23 octobre 1839.

(2) **Elisabeth Rivard (Montendre)**, parent maternel de Mgr Lafleche et des descendants de Pierre-Florent Baillairgé.

Sa fille Marie-Joseph Scholastique, née le 2 décembre 1750, était la sœur de Marie-Louise Gouin ; elle épousa, 20 octobre 1776, à Ste-Anne-de-la-Pérade, Modeste Richer dit Lafleche, parent de Mgr Lafleche, évêque des Trois-Rivières.

La sœur de l'évêque, épousa M. Lanouette (Rivard) père de la sœur Marie du Précieux Sang, une des sœurs Grises d'Ottawa où elle réside actuellement.

(3) Dans la généalogie, on trouvera d'autres détails au sujet des familles Saint-Germain, Berthelot, Badeau, Rivard, etc.

Marie-Louise Careux reçut son éducation aux Ursulines et à la Congrégation de Notre-Dame de Québec. Elle se maria avant l'âge de vingt ans, peu de temps après sa sortie du couvent.

De ce mariage naquirent sept enfants :—

Marie-Félicité,
Jean-François-Xavier,
Flavien,
Pierre-Théophile,
Marie-Agathe,
Louis-de-Gonzague,
Euphrosine.

Tous vivaient lorsqu'elle est devenue veuve, le 9 décembre 1812. (Voir généalogie.)

* * * *

Jean-François-Xavier, l'aîné, et Louis-de-Gonzague, le plus jeune, firent leurs études au séminaire ; le premier devint prêtre et l'autre, avocat ; Flavien et Théophile, furent envoyés à des académies ; l'un devint trésorier (1808 à 1812), et l'autre ingénieur adjoint de la cité, (1828 à 1865).

* * * *

Marie-Félicité et Marie-Agathe reçurent leur éducation, au couvent ; elles succombèrent toutes deux à une maladie de poulmon, la première sous 1830 et la dernière, le 1er octobre 1844 ; ni l'une, ni l'autre, n'étaient mariées. Euphrosine, la plus jeune de ses filles et le dernier de ses enfants, mourut très jeune de la picotte, peu de temps après le décès de Pierre-Florent son père.

* * * *

Malgré les soins à donner à une nombreuse famille, madame Pierre-Florent avait pour habitude de se rendre tous les matins à la cathédrale ou à la chapelle du séminaire pour y assister à la messe de six heures, excepté le dimanche, se faisant un devoir ce jour-là d'entendre la grand'messe. De l'église elle allait faire ses achats au marché de la haute ou de la basse-

ville, même après avoir atteint ses soixante-et-quinze ans.

Chaque mois, de 1836 à 1844, pendant que George-Frédéric, son petit-fils était au collège, elle se rendait à pied, avec lui, le jeudi, (jour ordinaire de congé au collège, alors), jusqu'à l'Hôpital-Général, sur la rive sud de la rivière St-Charles, pour y visiter son fils Flavien, le troisième de ses enfants qui était tombé malade, et qu'elle avait confié aux soins des religieuses de cet établissement ; cet hôpital est à une distance considérable du centre de la ville où elle résidait.

* * * *

En allant à l'hôpital, madame Pierre Florent arrêta, de temps à autre, pour se reposer, chez le Frère Louis, le dernier des Récollets demeurant alors à Québec. (Les Récollets, qui furent les premiers missionnaires du Canada, arrivèrent à Québec en 1615 et continuèrent d'y rester après la cession du Canada, 10 février, 1763, jusqu'à 1796 quand leur église et leur couvent furent détruits par un incendie, circonstance dont le gouvernement d'Angleterre profita pour s'emparer de leurs propriétés.)

Le Frère Louis occupait une maison sur le côté nord de la rue St-Valier, dans la partie ouest du faubourg St-Roch, et avait un grand jardin où la grand'mère et le petit-fils allaient quelque-fois cueillir des fleurs et des fruits. C'est dans cette maison que le " Drapeau de Carillon " fut trouvé par Louis de Gonzague fils de Pierre-Florent, comme on le verra dans sa biographie.

* * * *

Monseigneur Joseph Signay, treizième évêque de Québec (où il est né le 8 novembre 1778, et devenu évêque à la mort de Mgr. Panet, le 14 février 1833,) était un des grands amis de madame Pierre-Florent ; celle-ci l'avait connue dès le bas âge, les deux familles ayant résidé dans le même quartier de la ville.

Il allait fréquemment lui rendre visite, ainsi que l'évêque Pierre Flavien Turgeon, et beaucoup de prêtres et de notables de la ville et des campagnes.

Mgr. Cyprien Tanguay, auteur du dictionnaire Généalogique de nos ancêtres, alors élève externe au petit séminaire, ainsi que George-Frédéric Baillaigé (1), allait presque tous les jours chez elle.

Lorsque madame P. F. Baillaigé n'était pas occupée en dehors, c'est elle qui avec sa fille Marie-Agathe s'occupait du service intérieur de la maison où elles résidaient avec Louis-de-Gonzague, le plus jeune de la famille.

Ses moments de loisir étaient remplis, par la lecture des journaux, ou de quelques livres d'histoire ou de piété, ou par la réception des visiteurs.

Pendant les neuf années que son petit-fils a passées en grande partie chez elle, de 1835 à 1844, il ne se rappelle pas de l'avoir vue une seule fois, de mauvaise humeur, ou de l'air entendu gronder qui que ce soit, ou parler désavantageusement de quelqu'un.

Elle est décédée, à Québec, le 12 juillet 1859, vivement regrettée par tous ceux qui l'avaient connue, laissant trois enfants : — Jean-François-Xavier, Pierre-Théophile et Louis-de-Gonzague ; ce dernier réside encore dans la maison où elle est morte.

Elle laissa cinq petits-enfants issus du mariage de Théophile le seul de ses enfants qui se soit marié :—George-Frédéric, Charles-Philippe, Cécile, Isabelle, et Hélène, tous mariés excepté la dernière, et dont les enfants, alors au nombre de quinze, sont aujourd'hui au nombre de quarante et un.

Puisse le souvenir de ses éminentes qualités de femme chrétienne, lui survivre de génération en génération.

ARTICLE TROISIÈME

ENFANTS DE PIERRE-FLORENT BAILLAIGÉ ET DE MARIE-LOUISE CUREUX DE ST-GERMAIN

1. Marie-Félicité—1790-1833 ; non mariée.
2. Jean-François-Xavier, prêtre—1798-1880.

(1) Mgr. Tanguay était entré au Collège 5 ans avant G. F. Baillaigé.

3. Flavien, assistant-trésorier de la cité de Québec — 1799-1847 ; non marié.

4. Pierre-*Théophile*-Ferdinand, ingénieur-adjoint de la cité de Québec—1801-1865. — Il épousa Marie-Charlotte Janvrin (fille du lieutenant Richard Horsley de la marine royale d'Angleterre), qui vit encore et dont il eut onze enfants.

5. Marie-Agathe — 1804-1844 ; non mariée.

6. Louis-de-Gonzague, avocat, chevalier-commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand. Il réside actuellement (1891) à Québec ou il est né en 1808 ; non marié.

7. Euphrosine, née vers 1812 ; elle meurt en bas âge, de la petite vérole.

ARTICLE QUATRIÈME

COMPAGNONS DE CLASSE DE PIERRE-FLORENT BAILLAIRGÉ, AU PETIT SEMINAIRE DE QUÉBEC EN 1784 : CLASSE DE PHILOSOPHIE

1. Chs. Jos. Ant. Lefèvre Duchouquette... Prêtre.
2. Joseph Crevier.....
3. Joseph Portneuf..... Prêtre.
4. L. Ambroise Lami Hubert..... Prêtre.
5. Louis Lelièvre..... Prêtre.
6. Jean B. Corbin.....
7. Pierre Bedard.....
8. Louis Bourdage.....
6. Pierre Joseph Gagnon..... Prêtre.
10. J. B. Boucher Belleville..... Prêtre.
11. Jos. C. Poulin de Courval..... Prêtre.
12. Jean-Baptiste Marchand..... Prêtre.
13. Joseph Poiré.....
14. Charles Genest..... Prêtre.
15. Jean Jacques Signay.....
16. Jean B. Gatién..... Prêtre.
17. Louis Dufresnay.....
18. Michel Mâsse..... Prêtre
19. Joseph Prévost.....

20. Antoine Desforges..... Prêtre.
21. J. B. Bruguière Bélair..... Prêtre.
22. René Coyteux..... Prêtre.
23. L. Thibaudaux.....
24. Jean Noël Bernard... ..
25. Michel F. Leclair..... Prêtre.
26. J. B. Augustin Marcheteau..... Prêtre.
27. Pierre-Florent Baillaigé.

ARTICLE CINQUIÈME

LA BUCHE ET LE BUFFET

Pierre-Florent, comme nous l'avons dit, fut envoyé, le 25 septembre 1784, du séminaire de Québec au collège de Montréal, pour y continuer ses études théologiques et pour y enseigner les belles-lettres.

L'usage du collège était de ne chauffer les poêles qu'à la Toussaint. Cette année là, l'hiver avait trouvé bon d'arriver un mois à l'avance, ce qui n'accommodait, en aucune façon, les écoliers.

Un jour, un humaniste demande, à son professeur, la permission d'aller chercher du bois. Monsieur Florent Baillargé lui répond :—“C'est impossible ; le règlement le défend expressément.”

Mais, lui répondit l'élève :—“vous nous apprenez dans notre grammaire, qu'il n'y a pas de règle sans exception”—,“Soit : — allez-y, mais allez-y à vos risques et dépens.”

Plusieurs élèves partent et reviennent chargés ; mais, par malheur, l'un d'eux, en rentrant, se heurte le pied contre le seuil de la porte, culbute et laisse tomber de ses bras “une bûche”, une malheureuse bûche, sur le plancher, justement au-dessus de la tête de l'abbé J. B. Curateau de la Blaiserie, le directeur, qui occupait une chambre au-dessous.

Quelques instants après, on entend frapper à la porte de la classe,—toc, toc, toc. Entrez :—Mr. Curateau paraît en personne ; en voyant la porte du poêle ouverte et deux écoliers

s'efforçant d'y faire entrer la mortelle bûche, il comprit tout et se trouva très mécontent. Il s'en suivit un colloque assez animé entre lui et le professeur ; celui-ci qui avait beaucoup de vivacité, y mit un terme en laissant la classe. Quelques mois plus tard, ne croyant point avoir de vocation ecclésiastique il dit adieu à la soutane et retourna à Québec.

En arrivant à la maison paternelle, le premier bonjour de Jean son père, fut de lui désigner un banc de l'atelier et de le mettre au travail. Pierre-Florent accepta, bon gré, malgré, les travaux de sa nouvelle profession.

Il travaillait déjà depuis quatre ans, lorsqu'il fit la connaissance de Melle Marie-Louise Cureux de Saint-Germain.

Marie-Louise demeurait avec son père et sa mère, à courte distance, dans l'étage supérieur de la maison, dont le rez-de-chaussée était occupé par Mr. Black, riche meublier, père de l'honorable M. Black.

Pierre-Florent, n'ayant pas la permission de sortir le soir,— que les temps sont changés pour le pire—dit, un jour, à son père :—“ si vous vouliez me le permettre, M. Black le meublier me le permet, j'entreprendrais chez lui un meuble, un buffet en acajou, très riche et très compliqué, auquel je travaillerais tous les soirs, ce qui me fera utiliser, avec profit, mes soirées d'hiver.

Jean qui ne soupçonnait rien et qui ignorait entièrement la “jeune brunette,” le lui permit sans peine. Voilà donc notre jeune homme au comble de la joie, bien décidé à faire avec son “buffet” ce qu'avait fait autrefois la “Déesse” de la fable avec son *voile*. (1)

Pierre-Florent allant trop souvent faire la causette avec madame et avec sa demoiselle, le buffet n'avancait guère, tant et si bien qu'à la fin madame de Saint-Germain, pour mettre un terme à l'exécution du “buffet”, dut intervenir. Ce terme fut le mariage de mademoiselle Marie-Louise Cureux de Saint-Germain avec monsieur Pierre-Florent Baillairgé.

(1) La Déesse un jour brodait une fleur de son voile, et le lendemain la défaisait, et ainsi de jour en jour et par là trompa le Destin, qui lui avait dit que son amant devait mourir aussi-tôt qu'elle achèverait de broder son voile.

Le "buffet" en question, est en la possession de Louis-de-Gonzague leur fils et constitue le principal ornement de sa salle à manger, dont il couvre tout un pan ; il est à deux étages, avec panneaux bombés et entourés de bordures avec moulures, le tout couronné par une corniche dont les saillies décrivent des courbes élégantes, en sens inverse et à ressaut. Il compte plus d'un siècle aujourd'hui, et est aussi parfait que s'il venait d'être achevé, quoi qu'il ait constamment servi à l'usage journalier de la famille.

ARTICLE SIXIÈME

UN SINGULIER CADEAU

Madame Florent Baillairgé, avait une tante du nom de Marie-Louise Cureux de St-Germain (1), plus tard veuve Dubergès.

Melle Louise, en 1774 (elle avait alors 38 ans) reçut en cadeau de M. Conefroy "fils de Robert Conefroy, navigateur, établi à Québec", un manuscrit de vingt pages portant cette inscription :—

1774

L'office de la Sainte Famille Jésus, Marie et Joseph, à Mademoiselle Louise Cureux, par son très humble serviteur.

CONEFROY.

Ce manuscrit dont l'écriture est très soignée, comprend l'introït, l'oraison, l'épître, le graduel, la prose, l'évangile, l'offertoire, la secrète, la communion, la postcommunion, de la messe, ainsi que les antiennes pour vêpres et trois hymnes.

Nous voyons par là dans quelle pénurie de livres se trouvaient nos ancêtres onze ans après la cession du Canada à l'Angleterre.

Ce fait nous indique aussi la piété de nos ancêtres et la po-

(1) Marie-Louise, née à Québec, le 16 janvier 1736, épousa Bernard Dubergès, chirurgien au même endroit, le 11 novembre 1784 ; elle ne paraît pas avoir laissé d'enfant, Bernard Dubergès avait épousé Madeleine Noël, à St Pierre, île d'Orléans le 14 février 1746 ; et Cécil Pouliot, à St. Laurent, île d'Orléans le 20 oct. 1771. La première laissa 3 filles et mourut à St. Thomas le 23 octobre 1764 ; la seconde laissa une fille et un garçon.

pularité, dès lors au Canada, de la dévotion à la Sainte Famille.

Ce livret est cousu dans une couverture dont l'extérieur est en papier vert frappé, sur un fond doré (jadis). L'intérieur de la couverture est en soie rouge.

Nous avons comparé cet office avec celui actuellement en usage dans le diocèse de Montréal et nous avons constaté que ce sont à peu près les mêmes prières.

ARTICLE SEPTIÈME

EXTRAITS BAPTISTAIRES (résumés.)

ANTOINE CUREUX DE ST-GERMAIN

Né à Québec, le 11 janvier 1735, fils de Louis Cureux de St-Germain, et de Marie-Anne De la Roche. Parrain, Antoine Vicque de St-Germain; marraine, Dorothée Payment, femme de Michel De la Roche, qui ne signent point.—G. Delamotte, ptre.

Cet acte fût relevé le 12 janvier 1754, par Charles d'Youville Dufrost, ptre, Vic. frère de Madame d'Youville.

PIERRE-FLORENT BAILLAIRGE

Né à Québec, le 29 juin 1761, fils de Jean Baillairgé et de Marie-Louise Parent. Parrain, Antoine-Florent Meignot; marraine, Marie-Thérèse Dubot, qui signent.—J. F. Récher, ptre, curé.

MARIE-LOUISE CUREUX DE ST-GERMAIN

Née à Québec, le 15 avril 1770, fille d'Antoine Cureux de St-Germain et de Marie-Louise Gouin. Parrain, Joseph Cureux de St-Germain; marraine, Marie-Anne Cureux de St-Germain, qui signent.—Parent, ptre.

MARIE-ANGÈLE CUREUX DE ST-GERMAIN

Née à Québec, le 3 novembre 1775, fille de Sr. Antoine Cureux de St-Germain et de Marie-Louise Gouin. Parrain, Sr. Jean Antoine Panet, N. P.; marraine, Marie-Anne Fortier, qui signent.—Auguste D. Hubert, ptre, curé.

MARIE-FÉLICITE BAILLAIRGE

Née à Québec, le 7 septembre 1790, fille de Sr. Pierre-Florent Baillairgé et de Marie-Louise Cureux de St-Germain. Parrain, Sr. Jean Baillairgé; marraine, Marie-Louise Gouin épouse de Sr. Antoine Cureux de St-Germain, qui signent.—J.B. Dubord, ptre. Vicaire.

ARTICLE HUITIÈME.

**A PROPOS D'UNE VENTE D'ESCLAVES PAR DEUX
DE NOS AIEUX.**

En janvier 1889, mon fils l'abbé F. A. Baillaïrgé, rédacteur de l'*Étudiant* à Joliette, publiait dans ce journal, l'article suivant :—

“ On parle beaucoup d'abolition de l'esclavage depuis quelque temps ; ce sera la gloire de 1888. Mgr. Lavigerie, évêque d'Alger. puissamment encouragé par Léon XIII, organise partout la croisade.

Nous nous sommes demandé si jamais il y avait eu des esclaves au Canada.

La réponse en surprendra plusieurs.

L'esclavage a existé au Canada, sous la domination française et sous la domination anglaise.

Les documents qui établissent cette conclusion, sont renfermés dans le premier volume des mémoires publiés par la société historique de Montréal, en 1859.

Contentons-nous de faire deux extraits de la *Gazette de Québec*, l'un du 18 mars, l'autre du 25 mars 1784 ; on y lit ce qui suit :

A vendre :—“Une Nègresse qui est présentement en ville. L'on pourra s'adresser à madame Perreault pour le prix.”

A vendre :—“Un Nègre âgé d'environ 25 ans, qui a eu la petite vérole. S'adresser à l'imprimeur.”

Grâces à Dieu, cette plaie n'a jamais eu, chez nous, de vastes proportions ; tout au contraire.

M. Louis-de-Gonzague Baillaïrgé, grand-oncle du rédacteur, lui écrivit à propos de cet article :—

“ Mon cher abbé,

Voici un autre document :—

C'est une vente faite ici à Québec, de deux Nègres, par deux de nos aïeux ! Cureux de St-Germain, mon grand-oncle maternel et Michel Fortier son beau-frère. Ainsi, que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, nous sommes tous deux des descendants de marchands d'esclaves à Québec. Il n'y a pas à regimber. Suit l'extrait du document en question :—

“Par devant les notaires, à Québec, y résidants, soussignés, furent présents, monsieur Joseph Cureux de St Germain, (1) capitaine de navire, le présent, en cette ville, d'une part :

Et monsieur Michel Fortier, négociant en cette ville, d'autre part.

Lesquelles susdites parties nous ont dit que par acte passé devant les notaires soussignés, le 27 octobre 1768, le dit sieur Cureux aurait vendu au sieur Fortier deux Nègres moyennant quatre mille schellings de la Province, que le dit sieur Cureux a reconnu par le dit acte avoir reçus avant la passation du dit acte, etc.

Fait et passé à Québec, étude de Mtre Panet, l'un des notaires soussignés.

“Signé” PANET ET SANGUINET.

A vous,

L. DE G. BAILLAIRGÉ.

L'esclavage fut graduellement aboli dans le Haut-Canada par un acte de la législature passé le 9 juillet, 1793, qui prohibait l'importation des esclaves et ordonnait que tous les enfants issus d'esclaves, après cette date, seraient libres en atteignant l'âge de vingt-cinq ans. L'esclavage existait à York (Toronto) le 1er mars, 1811.

L'esclavage dans le Bas-Canada, fut déclaré illégal par le juge en chef Osgoode, en 1803.

L'esclavage fut complètement aboli, dans les Colonies Britanniques, par l'acte du parlement impérial, le 1er août, 1834. Voir l'acte 3, 4, Guillaume IV, chap. 73, sanctionné à Londres le 28 août 1833.

Voir F.-A. McCord, p.p. 10 et 87.

(1) Louis-Joseph Cureux de St-Germain était le cinquième fils de Louis-Antoine et de Marie-Anne Larocbe (De la Roche) et naquit à Québec le 20 janvier 1734.

ELEGIE :

SUR LA MORT DE M. LE CURÉ HUBERT (1)
Par Pierre-Florent Baillairgé.

Mai 1792.

I.

Pleure, Ville infortunée,
Le plus chéri des Pasteurs ;
Sa mort trop prématurée
Doit attendrir tous les cœurs ;
A nos yeux, sur cette plage,
A la vue de nos remparts,
Nous avons perdu le gage
Qui fixait tous nos regards.

II.

Ses cris frappent le rivage,
L'écho voisin les redit,
Il tombe, il est à la nage,
Il perd sa force, il périt ;
O ciel, le coup que tu lances,
Nous est dur à supporter !
Mais, soumis à ta vengeance,
Nous voulons ta volonté.

III.

Si l'auguste sanctuaire,
De notre temple sacré,
Possédait ce tendre père,
Ce modèle de bonté,
Notre douleur-soulagée
Irait dans ce saint séjour,
Pleurer sur son mausolée,
Sa charité, son amour.

IV.

Vos brebis sont dispersées ,
Cher Hubert, où êtes-vous ?
Dans les plus sûres vallées,
Elles redoutent les loups ;
Leur voix plaintive, touchante,
S'entremêle à des sanglots,
Leur vie est presque mourante
Et vous demande au troupeau.

V.

Le pauvre pleure son père,
L'aveugle, son seul appui ;
La veuve sent la misère
Que sa perte lui produit ;
L'orphelin gémit, s'attriste ;
Le malade, dans son lit,
Trouve son sort le plus triste,
Puisqu'Hubert n'est plus pour lui.

VI.

Prisons, vos fers et vos chaînes
Ont perdu leur destructeur ;
Vos épaisses voûtes, même,
En ont frêmi de douleur ;
La mort ne pouvait prétendre
Aucun droit sur l'accusé,
Tant son cœur flexible et tendre
Exigeait qu'il fut sauvé !

VII.

On a vu, par ses prières,
Fléchir le grand Carleton,
Haldimand, quoique sévère,
Accorder tout en son nom :
Grand prince Edouard, vous-
[même,
N'avez-vous pas accordé
A ce pasteur que tous aiment,
Le pardon d'un accusé ?

VIII.

Père des miséricordes,
Père seul de l'orphelin,
Que ta bonté nous accorde
Un pasteur, un autre saint ;
Dans ce séjour d'allégresse,
Partage de tes élus,
Qu'Hubert loue sans cesse
Tes bontés et tes vertus.

(1) Auguste-David Hubert, né à Québec, le 15 février 1751, fils de Charles Hubert et de Charlotte Thibaut ; ordonné le 26 février 1774 ; dessert la Pointe-Lévis et Saint-Henri de Lauzon en 1774 ; curé de Québec 1775 à 1792 ; noyé près l'île d'Orléans, le 21 mai 1792 ; trouvé le 6 juin et inhumé dans la chapelle de la Sainte-Famille, à la cathédrale (basilique), de Québec. Son épitaphe est près de la porte de la chapelle de la Sainte-Famille.

CINQUIÈME GÉNÉRATION (fin)

CHAPITRE QUATRIÈME

MARIE - ANNE BAILLAIRGÉ

(Onzième et dernier enfant de Jean Baillairgé II)

et

JOSEPH GIROUARD, son époux

Marie-Anne Baillairgé naquit à Québec, le 30 avril 1765 ; elle épousa Joseph Girouard II, jeune architecte, fils de Joseph Girouard I, un marin de l'Acadie, (Nouvelle-Ecosse), le 5 février 1793.

De ce mariage sont issus trois enfants :—Jean-Joseph, Angèle et Marie-Félicité.

Jean-Joseph dans son mémoire manuscrit à leur sujet, nous dit :—

“Marie-Anne Baillairgé, ma mère, la plus jeune de la famille, était restée chez mon grand-père Jean à Québec ; elle avait 28 ans, lorsque celui-ci lui donna pour mari, Joseph Girouard qu'il affectionnait beaucoup et en qui il avait remarqué d'excellentes dispositions.

Mon père, le plus jeune de la famille Girouard, était né à Québec, vers 1773 ; il ne voulut point s'exposer au même sort que son père et ses deux frères qui étaient tous marins et se noyèrent, et quoiqu'il eut peut-être préféré la marine à toute autre occupation, ma grand'mère Girouard le plaça dans l'atelier de mon grand-père Baillairgé avec lequel il est resté jusqu'à son mariage avec ma mère, le 5 février 1793.

Il se livra ardemment au travail, et s'occupa principalement d'architecture et de travaux nautiques. C'est lui qui construisit les anciens quais de M. Suter, de M. Lymburner et autres ; et il était en

voie de faire sa fortune, protégé et encouragé qu'il était par tout ce qu'il y avait de négociants et de propriétaires riches et entrepreneurs dans Québec, quand le Bon-Dien en décida autrement.

Un dimanche, 8 sept. 1800, qu'il revenait de la messe, il rencontra quelques amis qui lui proposèrent une promenade en bateau ; il refusa d'abord, disant que sa femme serait peut-être inquiète, mais ils lui représentèrent qu'ils ne seraient pas longtemps dans leur excursion. qu'ils reviendraient à bonne heure, et, qu'au surplus, cela lui éviterait un voyage qu'il lui aurait fallu faire au Foulon, où il avait fait venir quantité de bois de construction.

Ils réussirent enfin à l'emmener et à le faire monter à bord de leur petit voilier ponté ; on hissa les voiles et pendant que celles-ci, gonflées par un vent alizé, entraînaient leur petite embarcation à travers les eaux agitées du fleuve, chacun s'amusait avec un joyeux entrain comme des écoliers en vacances.

Mon père cependant ne paraissait point prendre part à la joie commune ; on le vit s'écarter de ses joyeux compagnons, et s'appuyer pensif sur les bastingages du vaisseau.

Ses compagnons l'appelèrent plusieurs fois, sans qu'il voulut répondre à leurs sollicitations. Toujours comme plongé dans une mélancolie profonde, il semblait être étranger à tout ce qui se passait devant lui, se balançant doucement le dos tourné à l'eau. Tout-à-coup, les pieds lui manquèrent et il tomba à la renverse dans le St. Laurent. Comme il était excellent nageur, il se soutint longtemps à la surface de l'eau, criant qu'on lui jetât un câble ou un morceau de bois ; mais les gens du bateau perdirent la tête, courant de la poupe à la proue, coupant les manœuvres et faisant des efforts inutiles et inopportuns ; mon père, après avoir lutté pendant près d'une demi-heure, perdit enfin ses forces et disparut.

Le soir, ma pauvre mère ne le voyant pas arriver, fit des recherches et ne put obtenir de renseignements : c'était à qui ne viendrait pas lui annoncer cette terrible nouvelle ; le lendemain, ayant su, je ne sais comment, ou se doutant qu'il avait fait quelque excursion avec des amis, elle m'envoya sur les quais en demander des nouvelles ; j'avais alors cinq ans.

Je me mis à pleurer, car ma mère ne cessait de pleurer, et j'allai avec empressement prendre des informations. Je demandais à tous ceux que je rencontrais :— "Avez-vous vu papa ?" ou "Savez-vous où est papa ?"

Les uns ne me répondaient pas ; les autres, me voyant pleurer, me prenaient dans leurs bras, avaient les larmes aux yeux et n'osaient m'apprendre que j'étais orphelin, car alors, tout le monde le savait, avec certitude, excepté ma mère. Enfin je revins à la maison, sans pouvoir lui apporter de nouvelles certaines.

Mais un instant après, mon oncle Pierre-Florent Baillairgé vint remplir, auprès de sa sœur, la triste tâche de lui apprendre qu'elle était veuve, de la veille.

O mon Dieu ! je me rappelle la désolation de ma pauvre mère. Combien de pleurs nous versâmes avec elle, moi, ma sœur Angèle qui n'avait alors que quatre ans et ma sœur Félicité, d'un an plus jeune.

Ma mère restait donc veuve avec trois jeunes enfants, sans fortune et avec des embarras de tout genre.

Mon père avait des entreprises considérables, un grand nombre d'ouvriers et d'hommes à son service, des comptes à régler avec diverses personnes. Je ne sais trop comment mes oncles s'y prirent pour l'aider : tout ce dont je me souviens, c'est qu'ils firent continuer quelques ouvrages. J'ai su aussi que les hommes ayant négligé de mettre des amarres aux cageux, (radeaux) de bois que mon père avait au Foulon, les cageux furent emportés à la dérive et tout fut perdu. Il y en avait pour une somme considérable.

Le corps de mon père fut trouvé à St.-Vallier, quinze lieues en bas de Québec, et y fut enterré le 16 septembre 1800, par Joseph-Marie Vézina le curé du lieu.

Mon infortunée mère passa l'hiver dans la maison des héritiers Maillou qu'occupait mon père, rue du Sault-au-matelot, dans la basse-ville de Québec, afin de faire terminer des ouvrages inachevés dans la boutique.

Puis nous allâmes chez mon grand-père Jean Baillairgé, II, où nous demeurâmes 5 ans, jusqu'à sa mort en Sept, 1805.

Après la mort de mon grand-père, mon oncle et ma tante Létourneau (Marie-Françoise-Antoinette Baillairgé,) nous logèrent dans les mansardes de leur maison; c'est alors que je fis ma première communion en 1806 à l'âge d'environ onze ans, sous M. Paré vicaire de Louis-Joseph Desjardins (Desplantes) alors curé de Québec. (1)

A cette époque J.-B. Gatien était curé de la paroisse Ste.-Famille

(1) Décédé le 21 août 1848, à 82½ ans et inhumé dans l'église de l'Hôtel Dieu dont il fut chapelain de 1807 à 1836.

de l'île d'Orléans ; il était un ancien ami de la famille. et très intime de mon grand-père ; comme il avait perdu sa mère et n'avait personne pour gouverner sa maison, il demanda ma mère qui, sur l'avis de la famille, accepta ses offres.

L'île d'Orléans est une des plus belles campagnes du district de Québec ; ses côtes sont belles et très poissonneuses. Elle est divisée en cinq paroisses, St.-Pierre et Ste.-Famille, au Nord, St.-Laurent et St.-Jean, au Sud, et St.-François vers l'extrémité Est.

Au temps dont je parle, Mr. Gatien était curé à Ste.-Famille, (1789 à 1806) ; Joseph-Marie Boissonnault à St.-Pierre, (1794 à 1813) ; Pierre-Bernard de Borniol, à St.-Laurent, (1798 à 1818) ; Jean-Marie Fortin à St.-Jean, (1800 à 1822) ; et Joseph Gagnon à St.-François, (1797 à 1806).

Les mœurs des habitants de ces parages, étaient d'une grande pureté ; j'ai jamais on n'y entendait parler de désordres, et je n'ai jamais vu de gens plus religieux. De mon temps, (1806), il n'y avait dans l'île, ni médecin, ni marchand, ni notaire. Qu'avait-on besoin du dernier ?

La plupart du temps, les biens se transmettaient de père en fils ; tout au plus, un testament que le père de famille allait faire à Québec, en faisant son marché, et voilà tout. Un médecin eut été encore plus inutile ; les sœurs du couvent de la Congrégation avaient quelques spécifiques dont elles ne faisaient ni commerce, ni mystère ; puis un *ramancheur* tenait lieu de chirurgien. Le marchand n'y aurait pas, non plus, fait fortune ; on s'habillait des étoffes, du pays, fabriquées à la maison ; et quant au peu d'articles nécessaires, outre cela, on les achetait à Québec, quand on y allait vendre ses grains, son beurre et ses autres produits.

Cette innocence de mœurs excluait naturellement toutes ces professions qui vivent des malheurs ou des vices de la société.

Les choses sont bien changées aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, nous ne pûmes jouir longtemps d'une résidence si agréable. L'évêque de Québec, Mgr. Plessis, ordonna à Mr. Gatien d'aller prendre le gouvernement de la cure de Sainte-Anne des Plaines, (Mascouche), dans le district de Montréal, en 1806.

Nous rencontrâmes, en cet endroit, une tante Marie-Anne Girouard, que nous n'avions jamais connue ; c'était la sœur de mon père, qui s'était mariée avec un nommé Ollier. Ils eurent plusieurs enfants dont un seul survit (1853), et s'appelle Moïse.

nom qui lui fut donné parce qu'il fut sauvé des eaux, comme on l'explique dans la biographie de J. J. Girouard.

Nous demeurâmes environ quatre ans à Sainte-Anne-des-Plaines, c'est-à-dire, jusqu'en 1810 lorsque M. Gatien fut nommé à la cure de Saint-Eustache [Rivière du Chêne], où il est décédé, le 16 août 1821, à l'âge de cinquante sept ans.

De 1810 à 1821, madame Joseph Girouard demeura avec ses enfants Angèle, Félicité, et partie du temps avec moi, chez notre protecteur le curé Gatien.

En 1811, je partis pour aller étudier le notariat chez Joseph Maillou, notaire à Sainte-Geneviève de Montréal, puis je revins pour terminer ma cléricature chez le notaire Gagné à Saint-Eustache où je reçus, enfin, mon diplôme de notaire, le 13 juin 1816."

Le 23 novembre 1818, le jeune notaire épousa Marie-Louise, une des trois sœurs du curé Félix de Saint-Benoît où il s'était établi pour l'exercice de sa profession, en juillet 1816.

Félicité la plus jeune des enfants, née à Québec en 1797 se maria en février 1820, chez le curé Gatien, avec Ignace Dumouchel marchand de Saint-Joachim dans la paroisse de Sainte-Scholastique ; elle est décédée à Saint-Benoît, le 28 mai 1822, quarante jours après la naissance de ses enfants jumeaux, Alfred Dumouchel qui réside avec sa femme (Flavie-Olive Lemaire), à Saint-Benoît (1891) et Virginie qui réside avec son mari Isidore Poirier (autrefois de Saint-Benoît) à Marinette dans l'état du Wisconsin. Alfred eut trois fils dont un, Joseph, survit ; il est professeur de musique, à Grand-Rapids, état du Michigan. Virginie a eu sept enfants dont deux, Joseph-Edmond et Evelina, résident à Troy, état de New-York.

Angèle Girouard, née en 1796, au même endroit que sa sœur et son frère, continua de résider avec sa mère, jusqu'à la mort du curé Gatien, en 1821.

Marie-Anne leur mère, après le décès de ce prêtre vénérable qui avait tant fait pour elle et ses enfants, alla avec sa fille Angèle, résider chez son fils le notaire Jean-Joseph, à Saint-Benoît où elle est décédée, le 6 mai 1835.

Angèle ne s'est pas mariée ; elle est morte, le 23 juin 1835, environ deux mois après sa mère avec qui elle est toujours restée, lui prodiguant tous les soins qu'une mère peut attendre d'un enfant qui lui est dévoué.

, comme on

des-Plaines,
é à la cure
le 16 août

avec ses en-
z notre pro-

chez Joseph
is je revins
Saint-Eusta-
in 1816."

Louise, une
t établi pour

en 1797 se
Dumouchel
te-Scholasti-
arante jours
mouchel qui
enoit (1891)
autrefois de
red eut trois
ne, à Grand-
s dont deux,
ew-York.

e sa sœur et
mort du curé

énéritable qui
Angèle, rési-
noit où elle

1835, envi-
s restée, lui
n enfant qui

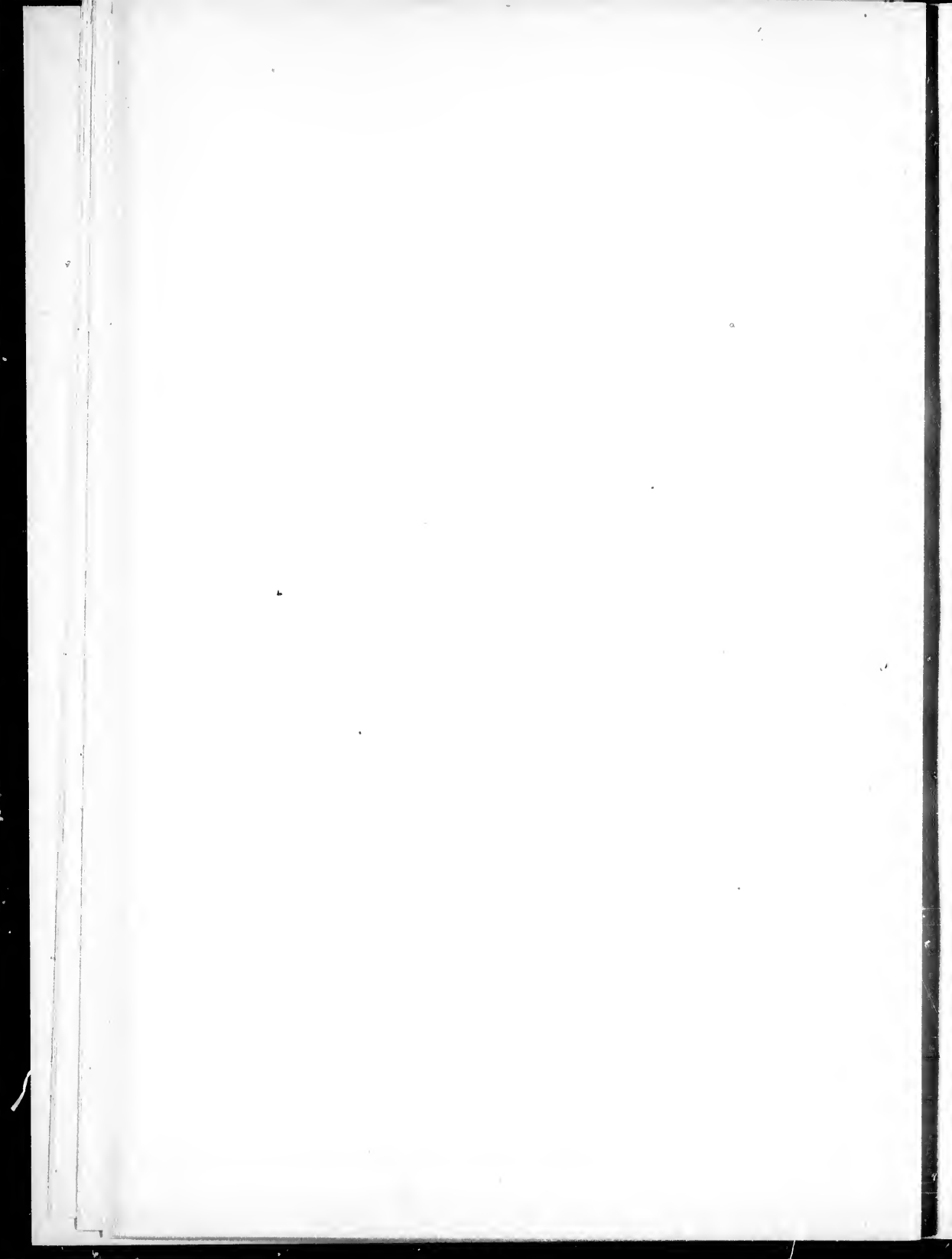


TABLE DU FASCICULE No. 2.



	PAGE
FRANÇOIS BAILLAIRGÉ, architecte, statuaire et peintre, trésorier de la cité de Québec :	
Il suit les cours publics dans l'Académie royale de statuaire, de sculpture et de peinture à Paris, 1778-1781.....	37
Retour à Québec, 1781, avec lettres de recommandation.....	38
Mariage avec Marie-Joseph-Geneviève Boutin de Piémont.....	39
Le duc de Kent père de la reine Victoria fréquente l'atelier de l'artiste.....	40
Représentation dramatique, à la demande du duc de Kent....	41
Palais de Justice.....	41
Vieille Prison.....	42
Baldaquin et statues de la Cathédrale.....	43
Nommé trésorier de la cité de Québec	44
Décès	44
L'atelier d'imprimerie du " Canadien," occupe partie de sa maison, sur la rue St-François (Ferland)	45
Extrait de baptême et certificat de bonnes mœurs	45, 46
Procuration pour retirer, en France, la succession de Jean Baillaigé I	47
Contrat de mariage de Frs Baillaigé et de M.-J.-Geneviève Boutin de Piémont.....	49

	PAGE
PIERRE FLORENT BAILLAIRGÉ, architecte, trésorier de la cité de Québec :	
Québec :	
Ses études au Séminaire de Québec.....	51
Il prend la soutane à Québec en 1784, va enseigner les belles-lettres à Montréal, laisse la soutane et revient à Québec, en 1785.....	51
Son père Jean II, lui fait apprendre et pratiquer l'architecture	52
Il épouse Marie-Louise Cureux de St-Germain en 1789.....	52
Nommé trésorier de la cité de Québec, 1807.....	62
Collaborateur du "Canadien," de 1807 à 1810, lorsque ce journal fut supprimé, qu'un mandat d'arrestation fut lancé pour son emprisonnement et pour celui des propriétaires et de l'imprimeur, et que le matériel d'imprimerie fut enlevé.	52, 53
Décès et funérailles.....	53
 MARIE-LOUISE CUREUX DE ST-GERMAIN, épouse de P. F. Baillairgé :	
Sa naissance et ses parents.....	53
Ses ancêtres.....	54
Ses études.....	55
Ses occupations et ses amis.....	55,56
Son décès.....	57
Ses enfants.....	55,57
 Les compagnons de classe de Pierre-Florent Baillairgé.....	58
 La bûche et le buffet.....	59
 Un singulier cadeau.....	61
 Extraits baptistaires, Cureux de St-Germain, Baillairgé.....	62
Vente d'esclaves par les aïeux de la famille.....	63
Élégie sur la mort de M. le curé Hébert, de Québec.....	65

PAGE

té de

..... 51

elles-

ébec,

..... 51

ecture 52

..... 52

..... 62

jour-

é pour

et de

vé. 52, 53

..... 53

..... 53

..... 54

..... 55

..... 55,56

..... 57

..... 55,57

..... 58

..... 59

..... 61

..... 62

..... 63

..... 65

MARIE-ANNE BAILLAIRGÉ et Joseph Girouard son époux :

PAGE

Naissance — Mariage — Enfants — Fin tragique de Joseph
 Girouard—La veuve et ses trois enfants : Jean-Joseph, An-
 gèle et Félicité, sont protégés d'abord par Jean Baillairgé
 II, ensuite par Paschal Létourneau, le mari d'Antoinette
 Baillairgé, de 1800 à 1807, et enfin par M. le curé Gatien, de
 Ste-Famille, île d'Orléans, de 1807 à 1821 — Mariages de
 Jean-Joseph Girouard et de sa sœur Félicité — Décès de
 Marie-Anne Baillairgé et de ses deux enfants Félicité et
 Angèle..... 66, 70

